



Bagage à main

Transport scolaire (autobus jaune)

Seuls les bagages à main sont permis dans l'autobus. Un bagage à main est un « effet de grosseur et de poids raisonnable qui ne présente aucun danger particulier en cas d'accident et qui se transporte à l'aide d'une seule main. » Par exemple un sac à dos scolaire et une boîte à lunch.

Seule exception, les béquilles pourront, si annoncées d'avance au service du transport, être acceptées. Le chauffeur devra les arrimer solidement dans un endroit sécuritaire de l'autobus avant de poursuivre son parcours.

Transport en commun (STO)

Il y a trois conditions qui font qu'un objet encombrant puisse être refusé dans un autobus de la STO :

- Un objet est susceptible de causer des blessures aux autres usagers (question de sécurité);
- Un objet entrave la circulation des autres usagers;
- Un objet occupe la place d'un autre usager (exemple : un équipement de hockey).